

AVIS PUBLIC

ADOPTION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT

AVIS est par la présente donné, que le 22 octobre 2020, le Conseil d'administration du Centre de services scolaire Marie-Victorin étudiera pour adoption le règlement suivant :

Règlement no 1-2020 – Règlement fixant parmi les règles de fonctionnement, le jour, l'heure et le lieu des séances ordinaires du Conseil d'administration (art. 162 LIP).

Vous pouvez consulter ce projet de règlement sur notre site Internet à l'adresse : www.csmv.qc.ca (sous l'onglet Le CSS Marie-Victorin – Direction générale et services administratifs – Secrétariat général, des affaires corporatives et des communications – Avis public – **Projet de règlement 1-2020**), ainsi qu'au siège social du Centre de services scolaire Marie-Victorin, 13 rue Saint-Laurent Est à Longueuil, lors des heures d'ouvertures.

AVIS DONNÉ à Longueuil, ce 18^e jour du mois de septembre 2020.

Me Julie Brunelle
Secrétaire générale